

Évaluation de suivi des cursus « Informatique »

2016-2017

RAPPORT D'ÉVALUATION DE SUIVI

**Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté française
(IEPSCF) de Marche-en-Famenne**

Bachelier en Informatique de gestion

Comité de suivi :

Mme Bernadette CHARLIER et M. Patrick GERLIER

19 juin 2017

INTRODUCTION

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2016-2017 à l'évaluation de suivi des cursus « Informatique ». Cette évaluation se situe dans la continuité de l'évaluation précédente de ces cursus, organisée en 2011-2012.

Dans ce cadre, Mme Bernadette CHARLIER et M. Patrick GERLIER¹, mandatés par l'AEQES et accompagnés par un membre de la Cellule exécutive, se sont rendus le 5 décembre 2016 à l'Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté française (IEPSCF) de Marche-en-Famenne. Le présent rapport rend compte des conclusions auxquelles sont parvenus les experts après la lecture du dossier d'avancement remis par l'entité et à l'issue des entretiens, des observations réalisés *in situ* et de la consultation des documents mis à disposition. Bien que l'objet de la présente évaluation de suivi soit le bachelier en Informatique de gestion, la visite de suivi (et le rapport qui en découle) ne constitue pas une nouvelle évaluation du programme ; elle vise à mettre en lumière l'état de réalisation du plan d'action établi suite à la visite de 2012² ainsi qu'un ensemble de recommandations en vue de l'amélioration de la culture qualité. En ce sens, le rapport comporte moins des éléments spécifiques au programme que des recommandations plus générales sur la gestion du programme et la démarche qualité qui s'y rapporte.

Le comité de suivi tient à souligner la parfaite coopération de la coordination qualité et des autorités académiques concernées à cette étape du processus d'évaluation. Il désire aussi remercier les membres de la direction, les membres du personnel enseignant et les étudiants qui ont participé aux entrevues et qui ont témoigné avec franchise et ouverture de leur expérience.

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'Institut d'enseignement de promotion sociale de la communauté française (IEPSCF) de Marche-en-Famenne relève du réseau de l'enseignement officiel, organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Celle-ci en est donc le pouvoir organisateur.

L'institut est implanté sur quatre sites (Marche, Jemelle, Bastogne et Bomal) et offre une vaste gamme de formations allant du niveau secondaire au niveau supérieur.

Trois bacheliers en cours du soir sont proposés : Assistant de direction, Comptabilité et Informatique de gestion. Ce dernier, qui fait l'objet de la présente évaluation, est organisé à Jemelle. Suivant la capitalisation des unités d'enseignement, un cycle complet s'échelonne, à l'IEPSCF de Marche-en-Famenne, sur quatre années.

Des éléments concernant l'évolution des effectifs étudiant, de l'établissement et de la section informatique de gestion, sont présentés ci-dessous, dans la partie 1 du rapport.

¹ Composition du comité des experts et bref *curriculum vitae* de chacun de ses membres disponibles sur : http://aeqes.be/experts_comites.cfm (consulté le 17 novembre 2016).

² Disponible sur http://www.aeqes.be/rapports_evaluation_details.cfm?documents_id=212 (consulté le 6 décembre 2016).

PARTIE 1 : PRINCIPALES ÉVOLUTIONS DE CONTEXTE DEPUIS L'ÉVALUATION INITIALE

1. Changements de direction et d'équipe pédagogique

Entre 2014 et 2016, le bachelier en Informatique de gestion de l'IEPSCF Marche-en-Famenne a vu le renouvellement de plus de la moitié de son corps professoral et un nouveau directeur a été nommé à la tête de l'Institut. Le choix a été fait de constituer une large équipe apportant la diversité des compétences requises.

2. Gestion autonome et développement des infrastructures à Jemelle

Une occasion unique s'est présentée avec la possibilité d'acquisition du bâtiment Schuman, situé à Jemelle. Le bâtiment accueillera davantage de formations, avec une priorité donnée à l'enseignement supérieur.

3. Stabilité du nombre d'étudiants dans l'établissement et la section

La section se caractérise par la stabilité des inscriptions. En revanche, le nombre des diplômés varie fortement d'une année à l'autre, même si la moyenne glissante (à savoir : moyenne calculée sur un nombre fixe d'années ; par exemple, trois ou cinq ans, en décalant à chaque fois d'une année) à moyen terme est constante.

4. Changements au niveau de l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles

Une réforme du paysage de l'enseignement supérieur a été adoptée en novembre 2013, dite décret « Paysage »³. Cette réforme concerne tant la structure et les instances de l'enseignement supérieur que l'organisation des études et impacte toutes les formes d'enseignement supérieur, y compris les établissements d'enseignement de promotion sociale qui connaissaient, déjà depuis 1991, une organisation des études par modules d'enseignement.

Un nouveau dossier pédagogique pour le bachelier en Informatique de gestion est également intervenu en juillet 2013, avec une première mise en œuvre en 2013-2014 dans les établissements.

PARTIE 2 : RÉALISATION DU PLAN D'ACTION INITIAL

La mise en œuvre du plan d'action initial a été perturbée par le renouvellement du personnel évoqué ci-dessus. À compter du moment où un nouveau coordinateur qualité a été nommé, un bilan a été effectué et le plan d'action actualisé.

L'IEPSCF Marche-en-Famenne avait choisi, en 2012, de travailler suivant les quatre axes stratégiques suivants :

- Axe 1 : programmes d'études et approches pédagogiques
- Axe 2 : ressources humaines et matérielles
- Axe 3 : relations extérieures et service à la collectivité
- Axe 4 : démarche qualité, gouvernance et stratégie

L'état d'avancement du plan d'action initial est résumé ci-après, axe par axe.

³ Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études (disponible en cliquant [ici](#)). Une brève description de ce décret est présentée dans : AEQES, « l'enseignement supérieur en Fédération Wallonie-Bruxelles », Bruxelles, 2016, page 14 (disponible [ici](#)).

Axe 1 : programmes d'études et approches pédagogiques

- Un coordinateur qualité a été désigné, ainsi que des coordinateurs de section, ce qui permet de rendre visible la fonction qualité et de lui donner un sens au quotidien. Des réunions de section ont été programmées.
- Une réflexion collective sur les compétences a été amorcée, tous les enseignants participent à la définition. À l'instar de l'établissement ayant replanifié une action à ce sujet dans le plan actualisé, le comité de suivi estime que le travail en cours de réalisation autour des compétences doit être poursuivi et consolidé.
- Le comité de suivi note encore que la concertation entre modules issue des échanges entre enseignants, aboutit à de véritables séquences pédagogiques transversales aux UE.
- L'utilisation de la plateforme numérique semble acquise. Une nouvelle plateforme, offrant plus de fonctionnalités, est envisagée.
- L'amélioration des contenus des syllabi, de leur présentation et de leur référencement est une action en cours. Il s'agit d'une action commune aux trois bacheliers de l'Institut.
- Une action était prévue concernant l'analyse de l'abandon au moment de l'épreuve intégrée ; cette dernière a été considérée comme non prioritaire et ensuite reprise comme objectif 1 dans l'axe 1. du nouveau plan d'action actualisé. Le comité de suivi considère cette réflexion comme partie intégrante des éléments nourrissant la stratégie de l'Institut et sa communication.

Le comité de suivi note encore que l'accompagnement des épreuves intégrées est apprécié des étudiants qui soulignent les retours rapides des enseignants.

- Le comité de suivi a enfin pu constater que la charge de travail étudiante a été traduite en ECTS.
- Enfin, les enseignants ont adopté comme objectif prioritaire dans le plan d'action actualisé « Développer la concertation entre unités d'enseignements (UE) ». Le comité de suivi a pu constater, au travers des entretiens, que la pratique se met en place et a été jugée bénéfique par les étudiants. Une autre action concernant l'harmonisation des grilles et critères d'évaluation était en cours au moment de la visite du comité de suivi, avec une échéance prévue en 2017.

Axe 2 : ressources humaines et matérielles

- Sur le plan des ressources humaines, le comité de suivi a relevé une extension du réseau d'experts offrant un vaste choix de spécialistes pour les unités d'enseignement (UE).
- Une action concernait la cohérence de la formation continuée des enseignants. Cette action a été considérée par l'établissement comme non pertinente dans la mesure où la plupart des enseignants viennent du monde économique et sont sélectionnés sur la base de leurs compétences développées sur le lieu de travail hors IEPSCF. Ce point est formellement abandonné dans le plan actualisé ; le comité de suivi remarque, cependant, que les échanges informels sont suscités et valorisés afin que des échanges de pratique puissent se réaliser.

- En termes de ressources matérielles, le comité de suivi note l'acquisition du bâtiment Schuman, offrant de nouvelles possibilités d'aménagement. L'infrastructure informatique reste cependant un point faible sur lequel il est reconnu qu'il faut agir. Cependant, cela dépend des budgets disponibles.

Axe 3 : relations extérieures et services à la collectivité

- Le comité de suivi relève que le directeur s'implique personnellement et fortement dans le développement des contacts avec l'environnement local, notamment les administrations communales de la région, en vue de rendre plus visibles les formations de bachelier de l'Institut. Des actions sont également menées auprès du FOREM dans cette optique.

Axe 4 : démarche qualité, gouvernance et stratégie

- Sur le plan du travail sur la gestion de la qualité, le comité de suivi note que des coordinateur qualité et coordinateurs de section sont en place, que des réunions régulières ont lieu et qu'un esprit qualité est partagé par tous. Le comité de suivi estime qu'il s'agit d'une démarche efficiente, centrée sur la collaboration entre les responsables de section qui sont aussi responsables qualité, répondant réellement aux besoins des acteurs et assurant une meilleure participation.
- Le site web apparaît attractif et complet, avec une nouvelle charte graphique du site ainsi qu'un travail permanent d'actualisation.

Globalement, le comité de suivi note que les plans initial et actualisé sont cohérents. Les progrès, intervenus relativement récemment (soit, dans l'année précédant la visite du comité de suivi), sont le résultat d'une nouvelle direction et coordination.

Des actions sont d'ores et déjà réalisées et celles qui restent sont atteignables dans les délais annoncés.

Le personnel enseignant adhère pleinement aux objectifs à caractère permanent et joue un rôle moteur dans l'accomplissement des plans. Les acteurs sont d'accord sur les priorités et le constat des effets et réussites de la démarche menée les encourage à aller de l'avant, notamment en matière de coordination pédagogique.

PARTIE 3 : RECOMMANDATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE QUALITÉ

1. Gouvernance, vision stratégique

Les entretiens ont clarifié la compréhension de la vision stratégique de l'établissement par le comité de suivi. Celle-ci mériterait d'être précisée formellement et validée en référence à la concurrence telle que perçue par les acteurs (FOREM, IFAPME, hautes écoles offrant des formations en alternance, etc.)

Une recherche de complémentarités possibles avec d'autres formations ou modalités (tel que l'*e-learning*, par exemple) permettrait de mieux positionner le bachelier.

2. Démarche qualité

Le développement d'une meilleure connaissance des caractéristiques des étudiants et de leur parcours (y compris pour les étudiants ayant abandonné) permettrait de valoriser la formation vis-à-vis de l'extérieur en montrant comment celle-ci a permis de soutenir les projets des étudiants (reconversion, recherche d'emploi, parcours professionnel ou académique).

Ces informations seraient également utiles pour alimenter le site web et pour ajuster l'offre par rapport aux offres concurrentes de formation (FOREM, IFAPME, etc.).

3. Plan d'action actualisé

En termes de pertinence du plan d'action actualisé, au vu des objectifs visés et des ressources disponibles, le comité de suivi recommande d'assurer la pérennité des actions mises en œuvre en se fondant, notamment, sur la coordination intersections

Sur le plan de la faisabilité, les experts du comité de suivi ne sont pas certains que les moyens disponibles pourront répondre à l'ensemble des actions prévues. Étant donnée la cohérence du plan, cela pourrait constituer un risque si ces moyens ne sont pas assurés.

4. Autres points de réflexion

Les enseignants ont présenté l'idée d'un TFE intermédiaire comme un moyen de lutte contre l'abandon au moment de l'épreuve intégrée. L'idée est intéressante mais la réalisation pratique nécessitera peut-être de revoir le calendrier des stages afin qu'ils n'arrivent pas trop tard dans la formation.

Une réflexion est en cours pour « internationaliser » le programme. Tout en encourageant la réflexion, les experts sont néanmoins conscients des difficultés inhérentes à la formule d'enseignement de promotion sociale et à son calendrier particulier.

CONCLUSION GÉNÉRALE

La culture qualité imprègne les relations entre les différents acteurs. Il en résulte une démarche participative forte dont la coordination est efficace et englobe également les autres bacheliers de l'IEPSCF.

L'évaluation des enseignements par les étudiants (EEE) est entrée dans les mœurs et utilisée comme outil de progrès et d'adaptation.

La taille « humaine » de l'Institut et l'effectif des cohortes favorisent un accompagnement de proximité très apprécié des étudiants. Les experts notent également la grande disponibilité des professeurs.

Des progrès significatifs ont été accomplis par l'établissement, que le comité de suivi encourage à poursuivre dans cette direction.



Évaluation de suivi
Informatique
2016-2017

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel : ---

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Nom et signature du Directeur

Holdsworth Andrew

Nom et signature du coordonnateur de l'autoévaluation

ROLLMANN ALAIN